



FICHE 2

LA RENTRÉE 2012 DANS LES ÉTABLISSEMENTS

Préparée pour l'essentiel par l'ancien gouvernement, la rentrée 2012 dans les établissements du second degré sera difficile par manque de moyens (effets conjugués des suppressions de postes des dernières années et de la hausse du nombre d'élèves scolarisés) et du fait des réformes qui n'ont pas été réellement remises en cause dans leur mise en œuvre. Le sentiment d'être encore au milieu du gué est fort.

DEUX MESURES DU NOUVEAU GOUVERNEMENT

Deux mesures importantes et significatives ont été prises par le nouveau ministre : **l'abrogation des décrets « évaluation des personnels »** qui avaient suscité une importante mobilisation et **le rétablissement du principe d'une décharge pour les stagiaires**, lauréats des concours de recrutement. Cette décharge de 3 heures hebdomadaires reste insuffisante, mais le SNES veut y voir une première étape avant les conclusions des discussions sur la réforme attendue de la formation des enseignants.

STRUCTURES ET ENSEIGNEMENTS

En ce qui concerne les structures et les enseignements, **peu de changements** puisque les réformes ne sont pas réellement remises en cause, et que tout est renvoyé aux discussions et négociations à venir sur la loi d'orientation et de programmation.

L'annonce du rétablissement d'un enseignement d'histoire-géographie en terminale S n'a pas été encore suivie de discussions sur sa mise en place et sur les conséquences sur les autres disciplines de la série et la classe de première.

Au collège comme au lycée, il y a pourtant urgence à **revoir certains programmes** et certaines épreuves du diplôme national du brevet.

Les seules décisions qui rompent vraiment avec la politique précédente sont l'arrêt du dispositif DIMA¹ et la suspension de la transformation des GRETA² en GIP³, assortis de l'annonce de discussions sur ces deux questions.

INTERNATS D'EXCELLENCE ET DISPOSITIFS DE TRI SOCIAL

Dans le même esprit, tous les dispositifs mis en place ces 3 dernières années et marqueurs de la politique éducative de tri social à l'œuvre avec Luc Chatel (Établissements de réinsertion scolaire, internats d'excellence...) **sont soumis à évaluation et seront fortement réorientés s'ils ne sont pas abrogés.**

La libéralisation de la **carte scolaire** est elle aussi remise en cause et les discussions porteront sur une redéfinition de la politique d'éducation prioritaire avec l'objectif de parvenir à une plus grande mixité sociale et scolaire dans tous les établissements.

COLLÈGE

La lettre de Vincent Peillon adressée aux personnels fin juin ouvre cependant des perspectives dans les collèges : les collègues peuvent s'appuyer sur la **remise en cause du Livret Personnel de Compétences** qu'elle contient pour s'affranchir de cette obligation et des prescriptions absurdes que l'existence de ce livret a pu provoquer dans certains établissements.

LYCÉE

L'avenir du lycée reste **problématique**. Il est simplement annoncé un meilleur accompagnement des personnels dans la mise en place des réformes des voies générale et technologique, leur économie générale n'étant pas contestée par le ministère, alors qu'elle continue d'être largement rejetée par les personnels.

La situation des **séries industrielles** est très préoccupante et le SNES demande des mesures d'urgence pour elles.

ORIENTATION

Les **inquiétudes sur l'avenir de l'orientation sont également importantes**, les fermetures de CIO se poursuivant ainsi que les procédures de labellisation dans le cadre de loi orientation et formation tout au long de la vie. Le SNES reste déterminé à maintenir l'orientation scolaire et ses personnels dans le service public d'éducation nationale. Il le rappellera fortement dans les débats sur l'orientation lors des différentes phases d'élaboration de la loi d'orientation et de programmation.

¹ Dispositif d'Initiation aux Métiers en Alternance

² Groupement d'Établissements de l'Éducation nationale pour la formation des adultes

³ Groupement d'Intérêt Public

